

23 December 2016 / 23 décembre 2016

IOTC CIRCULAR 2016-096 / CIRCULAIRE CTOI 2016-096

Dear Sir/Madam,

SUBJECT: COMMUNICATION FROM AUSTRALIA

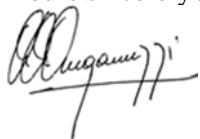
Please find attached a communication from Australia.

Madame/Monsieur,

OBJET: COMMUNICATION DE L'AUSTRALIE

Veuillez trouver en pièce jointe une communication de l'Australie.

Yours sincerely / Cordialement



Executive Secretary (*a. i.*) / Secrétaire exécutif (*a. i.*)

Attachments / Pièces jointes:

- Letter from Australia / Lettre de l'Australie

Distribution / Destinataires

IOTC Contracting Parties/ Parties contractantes de la CTOI: Australia/Australie, Belize, China/Chine, Comoros/Comores, Eritrea/Erythrée, European Union/Union européenne, France (Territories/DOM-TOM), Guinea/Guinée, India/Inde, Indonesia/Indonésie, Iran (Islamic Rep of/Rép. islamique d'), Japan/Japon, Kenya, Rep. of Korea/Rép. de Corée, Madagascar, Malaysia/Malaisie, Maldives, Mauritius/Ile Maurice, Mozambique, Oman, Pakistan, Philippines, Seychelles, Sierra Leone, Somalia/Somalie, South Africa/Afrique du Sud, Sri Lanka, Sudan/Soudan, United Rep. of Tanzania/Rép.-Unie de Tanzanie, Thailand/Thaïlande, United Kingdom (OT)/Royaume-Uni(TOM), Yemen/Yémen.

Chairperson IOTC / Président de la CTOI

Cooperating Non-Contracting Parties/ Parties coopérantes non-contractantes: Bangladesh, Djibouti, Liberia, Senegal/Sénégal.

Intergovernmental organisations & Non-governmental organisations / Organisations intergouvernementales et non-gouvernementales

Copy to/ Copie à : FAO

This message has been transmitted by email only / Ce message a été transmis par courriel uniquement



Australian Government
**Department of Agriculture
and Water Resources**

Ref: 2016/003804E

Alejandro Anganuzzi
Interim Executive Secretary
Indian Ocean Tuna Commission
PO Box 1011
VICTORIA SEYCHELLES
By email: secretariat@iotc.org

Dear Dr Anganuzzi

I write in relation to several issues currently affecting the functioning of the Indian Ocean Tuna Commission.

The first is the process for finalising the report from the 20th Annual Session of the Commission. The long delay in finalising the report has meant the working parties and Scientific Committee have been without guidance from the Commission. This has impeded their ability to provide the advice the Commission needs to address critical management issues. Given the Commission is required, under its establishing treaty, to adopt measures on the basis of scientific evidence, the delay has directly undermined the Commission's progress in meeting its mandated objectives.

Further, I am concerned the report does not present a well-balanced, factual account of the discussions and outcomes of the meeting. The pre-final version circulated on 7 December 2016 contains substantial inconsistencies between whose views are represented, on what matters and to what level of detail and accuracy. I hope the comments Australia has provided go some way to re-balancing the report.

I acknowledge that out-of-session finalisation of the report this year was an unusual circumstance. However, I am concerned that the processes we have in place for preparation of reports are no longer sufficient to ensure reports are as informative and clear as they should be. With this in mind, Australia would strongly support the Chair of the Commission appointing a dedicated rapporteur for future annual sessions. A dedicated rapporteur can provide an accurate and even-handed account of discussions and recommendations from the meeting and can impartially manage the process of preparing the report with input from all participants. I believe this would lead to a higher quality report, as well as relieve strain on secretariat staff before and during annual sessions. I have suggested the Chair progress this, with the assistance of the Secretariat.

The second issue I wish to raise is the appointment of the Commission's Executive Secretary. Australia has unambiguously expressed its views on this issue and I remain deeply concerned about the process the United Nations Food and Agriculture Organization (FAO) has undertaken to alter the Commission's established practices. Furthermore, the ongoing absence of a permanent Executive Secretary and Deputy Executive Secretary means the secretariat is under substantial pressure to properly implement the policies and activities of the Commission, as it is required to do under the IOTC Agreement. Again, I fear this is undermining the Commission's ability to fulfil its functions and objective.

T +61 2 6272 3933
F +61 2 6272 5161

18 Marcus Clarke Street
Canberra City ACT 2601

GPO Box 858
Canberra ACT 2601

agriculture.gov.au
ABN 24 113 085 695

I note the outcomes of the 20th Annual Session, where the vast majority of members rejected the FAO's proposal and called for further consultation, and the recent 155th Session of the FAO Council. I will expect to see the FAO working with the Commission, as a matter of urgency, to develop a new appointment procedure and to appoint an Executive Secretary for the interim. I reiterate Australia's position that this outcome is exceptional and will set no precedent for either the appointment of staff or the relationship between the Commission and the FAO. Moving forward, we will be looking for a consultative and transparent process that results in effective, agreed outcomes for the Commission. I thank the secretariat and the Chair of the Commission in advance for their assistance in liaising with members to progress these critical tasks.

On this matter, I note the European Union's recent correspondence (Circular 2016-088) about the recruitment of new secretariat staff. I take this opportunity to welcome these staff and acknowledge their work so far. I agree it is not in the Commission's interests to disrupt the secretariat's work but, noting the concerns the European Union has raised, would support additional consultation with members if any further recruitment is to take place prior to a permanent Executive Secretary being appointed.

Third, at the 20th Annual Session members expressed their desire to have the Commission externally audited. The FAO provided information on available processes, including audit by the FAO External Auditor or the Office of the FAO Inspector-General. To progress this, I ask that the secretariat work with the FAO to prepare an audit proposal for consideration at the 14th Standing Committee on Administration and Finance and the 21st Annual Session.

Finally, I note the outcome of the 155th Session of the FAO Council in relation to FAO participation in Statutory Body meetings. To the extent this is intended to apply to the Commission, I reiterate that any change to the Commission's established procedures must be discussed and agreed by the Commission. I would not support any limitation on holding meetings that are open only to Commission members, such as heads of delegation meetings, where they are appropriate and necessary. I thank the secretariat for continuing to support the Commission's policies and decisions in this respect.

Thank you for your attention to these issues and I look forward to hearing about the progress made. I ask that you circulate this letter to all IOTC members at your earliest convenience.

Yours sincerely



Ian Thompson
First Assistant Secretary
Sustainable Agriculture, Forestry and Fisheries Division
21 December 2016

Lettre de l'Australie

Note: ce qui suit est la traduction d'un document en Anglais reçu par le Secrétariat. Pour plus de détails, se reporter à l'original.



Australian Government
**Department of Agriculture
and Water Resources**

Réf.: 2016/003804E

Dr Alejandro Anganuzzi
Secrétaire exécutif (intérim)
Commission des thons de l'océan Indien
PO BOX 1011
Victoria, Seychelles
Par courriel: secretariat@iotc.org

Cher Dr Anganuzzi,

Je vous écris au sujet de plusieurs problèmes qui affectent actuellement le fonctionnement de la Commission des thons de l'océan Indien.

Le premier est le processus de finalisation du rapport de la 20^e session annuelle de la Commission. L'important retard dans la finalisation du rapport signifie que les groupes de travail et le Comité scientifique n'ont pas été guidés par la Commission. Cela a affecté leur capacité à fournir les avis dont la Commission a besoin pour traiter des questions critiques de gestion. Étant donné que la Commission est tenue, en vertu de son traité fondateur, d'adopter des mesures sur la base de preuves scientifiques, ce retard a directement porté atteinte aux progrès accomplis par la Commission en vue d'atteindre les objectifs qu'elle a fixés.

De plus, je crains que le rapport ne présente pas un exposé bien équilibré et factuel des discussions et des résultats de la réunion. La version préliminaire diffusée le 7 décembre 2016 contient d'importantes incohérences concernant les opinions exprimées, sur quels sujets et à quel niveau de détail et d'exactitude. J'espère que les commentaires de l'Australie ont permis de rééquilibrer le rapport.

Je reconnais que la finalisation du rapport après la session de cette année est une circonstance inhabituelle. Cependant, je crains que les processus que nous avons mis en place pour la préparation des rapports ne suffisent plus pour garantir que les rapports sont aussi instructifs et clairs qu'ils devraient l'être. Dans cette optique, l'Australie apporterait un soutien franc si le Président de la Commission décidait de nommer un rapporteur spécialisé pour ses sessions annuelles. Un rapporteur spécialisé peut fournir un compte-rendu exact et équitable des discussions et des recommandations de la réunion et peut gérer impartialement le processus de préparation du rapport, avec la participation de tous les participants. Je pense que cela produirait un rapport de meilleure qualité, tout en soulageant le personnel du Secrétariat avant et pendant les sessions annuelles. J'ai suggéré que le Président avance sur ce sujet, avec l'aide du Secrétariat.

La deuxième question que je souhaite soulever est la nomination du Secrétaire exécutif de la Commission. L'Australie a exprimé sans ambiguïté son point de vue sur cette question et je suis profondément préoccupé que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) se soit engagée dans un processus visant à modifier les pratiques établies de la Commission. En outre, l'absence continue d'un Secrétaire exécutif et d'un Secrétaire exécutif adjoint signifie que le Secrétariat subit des pressions considérables pour mettre en œuvre correctement les politiques et les activités de la Commission, comme il est tenu de le faire dans le cadre de l'Accord CTOI. Encore une fois, je crains que cela ne porte atteinte à la capacité de la Commission à remplir ses fonctions et son objectif.

Je note les résultats de la 20^e session annuelle, durant laquelle la grande majorité des membres ont rejeté la proposition de la FAO et ont appelé à de nouvelles consultations, ainsi que la 155^e session du Conseil de la FAO. Je m'attends à ce que la FAO travaille avec la Commission, de toute urgence, à l'élaboration d'une nouvelle procédure de nomination et à la nomination d'un Secrétaire exécutif provisoire. Je réitère l'opinion de l'Australie selon laquelle cette situation est exceptionnelle et ne créera aucun précédent pour la nomination du personnel ou pour les relations entre la

Commission et la FAO. À l'avenir, nous allons espérer un processus consultatif et transparent qui débouchera sur des résultats convenus et approuvés pour la Commission. Je remercie à l'avance le Secrétariat et le Président de la Commission de leur aide pour assurer la liaison avec les membres pour progresser dans ces tâches cruciales.

À ce sujet, je note la récente correspondance de l'Union européenne (Circulaire 2016-088) concernant le recrutement de nouveaux personnels du Secrétariat. Je saisis cette occasion pour souhaiter la bienvenue à ces collaborateurs et les féliciter le travail qu'ils ont déjà accompli. Je conviens qu'il n'est pas dans l'intérêt de la Commission de perturber le travail du Secrétariat mais, prenant note des préoccupations soulevées par l'Union européenne, je soutiendrais la solution de consulter les membres si des recrutements supplémentaires devaient avoir lieu avant qu'un Secrétaire exécutif permanent soit nommé.

Troisièmement, à la 20^e session annuelle, les membres ont exprimé le souhait que la Commission fasse l'objet d'un audit externe. La FAO a fourni des informations sur les processus disponibles, y compris un audit par le Commissaire aux comptes de la FAO ou par le Bureau de l'Inspecteur général de la FAO. Pour ce faire, je demande que le Secrétariat collabore avec la FAO pour préparer une proposition d'audit qui sera soumise au 14^e Comité permanent d'administration et des finances et à la 21^e session annuelle.

Enfin, je note les résultats de la 155^e session du Conseil de la FAO concernant la participation de la FAO aux réunions des organes statutaires. Dans la mesure où cela est destiné à s'appliquer à la Commission, je répète que toute modification des procédures établies par la Commission doit être discutée et approuvée par la Commission. Je ne soutiendrais aucune restriction à la tenue de réunions ouvertes uniquement aux membres de la Commission, comme les réunions des chefs de délégation, lorsqu'elles sont appropriées et nécessaires. Je remercie le Secrétariat de continuer à appuyer les politiques et les décisions de la Commission à cet égard.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ces questions et j'attends avec intérêt des nouvelles sur les progrès réalisés. Je vous prie de bien vouloir diffuser cette lettre à tous les membres de la CTOI dans les meilleurs délais.

Cordialement,



Ian Thompson
First Assistant Secretary
Sustainable Agriculture, Forestry and Fisheries Division
21 December 2016